

Parc national de la Vanoise

Objectif 2.3.1 Connaître et suivre les évolutions des patrimoines et des activités humaines au regard des objectifs de la charte

Contexte

Les éléments de forte valeur patrimoniale requièrent une attention particulière, qui suppose leur identification et leur localisation précises, afin de tenir compte de leur présence en un lieu donné, soit pour programmer les actions de restauration ou de gestion nécessaires, soit pour adapter les mesures de gestion agropastorales, soit pour éviter les éventuels dommages générés par des projets d'aménagement ou d'équipement. L'évaluation complémentaire de l'état de conservation et de la

valeur patrimoniale permet de définir les priorités d'intervention, ou parfois ses modalités (patrimoine bâti). La connaissance de ces éléments et de leur distribution dans le coeur du parc national est également nécessaire pour définir les lieux d'interprétation et de valorisation sur site.

L'observatoire photographique des paysages mis en place par le parc national en 2009 est un outil de connaissance et de suivi de l'évolution des paysages à mobiliser pour ouvrir les débats et apporter une aide à la décision. La connaissance et le suivi de l'activité pastorale et des différentes formes de fréquentation touristique, contribuent à conforter les interactions positives (prairies de fauche...) et à limiter les interactions négatives (dérangements, dégâts).

Enjeux

Cet objectif répond directement à l'enjeu Préserver, conforter et promouvoir les patrimoines naturels et culturels et leur intégration aux activités humaines. Il recoupe d'autres enjeux, comme celui de Pérenniser la complémentarité entre une naturalité préservée et une économie agropastorale dynamique et ainsi que le nouvel enjeu de la charte de Mieux intégrer le parc national et son établissement dans le territoire à travers les porter à connaissance et la diffusion des connaissances.

Objectifs poursuivis

- La stratégie scientifique, de connaissance et de suivi définie avec le conseil scientifique constitue le socle des priorités d'interventions du parc national en matière de recherche. Sa finalisation pourra conduire à ajuster ou compléter les mesures des objectifs 2.3.1 et 2.3.2, ainsi que les mesures relatives au suivi des connaissances dans les orientations pour l'aire d'adhésion.
- Afin de mieux connaître les processus de conservation des écosystèmes et des espèces, le parc national de la Vanoise expérimentera des démarches de gestion adaptative* en lien étroit avec les communautés scientifiques
- Le territoire du parc national est appelé à contribuer aux objectifs de connaissance et de suivi établis à des échelles plus larges (Alpes françaises, région Rhône-Alpes, territoire national, arc alpin etc.). A cette fin, il participe à des programmes d'inventaire et de suivi coordonnés par des organismes intervenant à d'autres niveaux territoriaux comme l'Observatoire des Galliformes de Montagne ou le réseau alpin des espaces protégés (ALPARC).
- Pour faciliter l'anticipation dans la prise en compte des éléments patrimoniaux par les acteurs

Parc national de la Vanoise

locaux concernés, en premier lieu les communes, aménageurs, agriculteurs ou forestiers, bureaux d'études, le porter à connaissance des informations et connaissances recueillies doit être développé. La localisation des éléments patrimoniaux recensés sur le territoire sera mise à disposition des acteurs sur une plate-forme cartographique accessible par Internet.

Mesures contribuant à l'atteinte de l'objectif

Mesures contractuelles (liste non exhaustive) <i>("?" = mesure pouvant également être mise en oeuvre sur l'aire d'adhésion)</i>	Rôle de l'établissement public du parc national	Rôle des communes adhérentes	Principaux autres partenaires
2.3.1.a ? - Finaliser la stratégie scientifique de l'établissement public du parc national dans la première année de mise en oeuvre de la charte	Assurer la finalisation avec le conseil scientifique		Associations de protection de la nature, conservation départementale du patrimoine, Service régional de l'inventaire, FACIM
2.3.1.b - Inventorier de manière localisée les espèces de forte valeur patrimoniale. Recenser, cartographier, évaluer les types d'habitat naturels à fort enjeu de protection (zones humides, pelouses sèches...)	Piloter l'inventaire, assurer le suivi, réaliser et diffuser les porter à connaissance		Associations de protection de la nature, CBNA, CEN73, Conservation départementale du patrimoine, Service régional de l'inventaire, FACIM
2.3.1.c - Inventorier de manière localisée les vestiges archéologiques et historiques de l'occupation humaine	Piloter l'inventaire, assurer le suivi, réaliser et diffuser les porter à connaissance		DRAC, Conservation départementale du patrimoine, Service régional de l'inventaire, FACIM
2.3.1.d - Réaliser un inventaire qualitatif du bâti et des témoignages de	Piloter l'inventaire, assurer le suivi, réaliser et diffuser les porter à		SDAP, CAUE

Parc national de la Vanoise

l'exploitation des terrains (canaux, murets, etc.)	connaissance		
2.3.1.e - Cartographier les habitats* préférentiels (galliformes de montagne)	Piloter l'inventaire, assurer le suivi, réaliser et diffuser les porter à connaissance		OGM, Fédération de chasse, ONF
2.3.1.f - Suivre l'évolution des effectifs, des paramètres démographiques critiques, de la distribution spatiale, de l'état sanitaire des populations de quelques espèces à très fort enjeu (galliformes, bouquetin...)	Mettre en place le suivi, porter à connaissance les résultats		ONCFS, Fédération de chasse, OGM, associations de protection de la nature
2.3.1.g ? - Cartographier les habitats naturels et l'occupation du sol et suivre leur évolutions dans le temps	Cartographier, suivre et porter à connaissance les résultats		
2.3.1.h ? - Poursuivre l'Observatoire photographiques des paysages de Vanoise, analyser les changements observés et valoriser ces résultats	Analyser les changements et mettre à disposition des acteurs et du public	Recours à l'observatoire dans les politiques communales, notamment lors de la préparation des documents d'urbanisme	Intercommunalités, APTV, SPM
2.3.1.j - Suivre les pratiques agricoles et de loisirs, notamment les pratiques pastorales, la fréquentation touristique et les activités de sports de nature	Assurer le suivi et porter à connaissance des résultats		Organisations professionnelles agricoles, SEA
2.3.1.k - Réaliser des	Réaliser les études et		Organisations

Parc national de la Vanoise

études spécifiques sur les relations entre pratiques pastorales et dynamiques des milieux	porter à connaissance les résultats		professionnelles agricoles
2.3.1.i - Suivre les peuplements RTM faisant l'objet d'intervention ou non de gestion	Assurer le suivi et porter à connaissance des résultats	Intégration dans la gestion des forêts communales	ONF
2.3.1.m ? - Inventorier le patrimoine géologique dans la perspective d'une candidature en tant que Géoparc	Assurer l'inventaire et porter à connaissance des résultats		Université, parc national du Grand Paradis
Autres mesures contribuant à l'objectif			
Mesures 2.1.1.d / 2.1.2.a / 2.1.2.e / 2.1.4.d / 2.3.2.a / 2.3.2.b / 2.3.2.e			

Référence ID de l'article : #4610

Auteur : Salamatou SEYDOU

Dernière mise à jour : 2016-09-16 11:47